

Solidarité avec le défenseur sahraoui des droits humains Ali Salem TAMEK

Le défenseur sahraoui des droits humains Ali Salem TAMEK a entamé samedi 6 février 2016 un SIT-IN ouvert au siège de la section locale de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme à Assa, pour exiger des autorités marocaines de l'inscrire dans l'une des universités de la région.

Ali Salem TAMEK a en outre commencé le 9 février 2016 une GREVE DE LA FAIM ILLIMITEE dans ces mêmes locaux, signifiant par-là la gravité de l'interdiction qui lui est faite de poursuivre des études supérieures.

Depuis 2007, année d'obtention de son baccalauréat, monsieur Ali Salem TAMEK est interdit d'université. Cette mesure arbitraire et illégale est bien sûr liée à son engagement en faveur de l'application du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

L'interdiction faite à monsieur TAMEK d'accéder à l'enseignement supérieur est une grave violation de son droit fondamental à l'éducation, et constitue une violation des conventions internationales relatives aux droits humains, pourtant signées par le Maroc.

Monsieur TAMEK est ancien prisonnier politique : il a subi plusieurs arrestations et condamnations par la justice marocaine. Le 8 octobre 2009, il a été arrêté par les autorités marocaines, avec six autres militants sahraouis, après leur visite aux campements des réfugiés sahraouis à Tindouf. Après 5 audiences devant les tribunaux marocains, il a été mis en liberté conditionnelle le 14 avril 2011. Monsieur TAMEK est toujours en attente de son procès.

Nous signataires de cet appel, nous déclarons notre solidarité avec le combat mené par Ali Salem TAMEK pour faire respecter son droit à l'éducation.

Nous exigeons des autorités marocaines la levée immédiate de cette interdiction et l'inscription de Monsieur Ali Salem TAMEK dans l'université de son choix.

Nous demandons à toutes les associations, ONG, syndicats et partis politiques de faire pression sur les autorités marocaines pour mettre fin à cette nouvelle violation des droits humains.

Une grève de la faim est une chose sérieuse, aux conséquences qui peuvent être dramatiques. L'Etat marocain sera tenu responsable des suites de la grève de la faim d'Ali Salem TAMEK.

Mise à jour : Le 16 février 2016, monsieur TAMEK a été transporté à l'hôpital d'Assa pour y recevoir des soins suite à la dégradation de son état de santé.

Signataires :

AARASD	Association des Amis de la RASD
ACCA	Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui
ADTF	Association Démocratique des Tunisiens en France
AFAPREDESA	Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis

AFASPA Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
AHSETI Association Havraise Solidarité et Échange avec tous les Immigrés
ASPS Lorraine Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui Lorraine
Association ELGHORBA
ATF Association des Tunisiens en France
ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France
CGT Confédération Générale du Travail
CNT-France Confédération Nationale du Travail – France
Comité Belge de Soutien au Peuple Saharoui
CORELSO Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains au Sahara Occidental
CRLDHT Comité pour le Respect des Libertés et les Droits de l'Homme en Tunisie
DROIT-SOLIDARITE
FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés
Fédération des Travailleur-se-s de l'Education de la CNT-F (FTE-CNT)
La Voie Démocratique Paris (Annahj-Paris)
Le Mouvement de la Paix
LJESF Ligue des Jeunes et Etudiants Sahraouis de France
MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
Parti Communiste Français - PCF
Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara Occidental
Solidaires Etudiant-e-s, Syndicats de luttes
Union Syndicale Solidaires
ACSF Association de la Communauté Sahraouie en France